



Lettre d'information • n°8 - Édition 2021

Édito

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Outils fondamentaux de la politique européenne de préservation de la biodiversité, les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Ces sites sont désignés pour protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces rares ou menacés à l'échelle européenne.

La France compte 1 766 sites, qui couvrent près de 13 % du territoire terrestre métropolitain et 11 % du territoire marin métropolitain.

Lors du comité de pilotage du 1^{er} avril 2021, l'animation de quatre sites Natura 2000 (lire article p. 2 et 3) a été confiée à la Communauté de communes de l'Oisans. Le Parc National des Écrins animait jusqu'alors les sites du Taillefer, du Col d'Ornon et du Bourg d'Oisans, et la commune de la Grave celui d'Emparis-Ferrand.

En préambule, je voudrais adresser mes remerciements à Fanny Giraud pour le travail qu'elle a accompli pendant les trois années durant lesquelles elle a parcouru ces sites, mené des actions de prévention et de préservation, et m'a enrichie de ses connaissances.

Mes remerciements vont également au Parc National des Écrins, plus particulièrement à Pierre-Henri Peyret et à son équipe, pour avoir accompagné le portage de cette démarche, précieuse pour notre environnement.

Les enjeux des sites, que vous allez découvrir dans les pages suivantes, ont été identifiés par Cécile Guillaumin (nouvelle animatrice). Ils mettent en évidence l'intérêt du dispositif Natura 2000 et celui d'avoir une chargée de mission dédiée pour assurer la transmission des connaissances, l'engagement d'actions de préservation de milieux fragiles, ou encore la mise en œuvre de pratiques agricoles et sylvicoles en accord avec les changements climatiques que nous connaissons actuellement.

Un bon maillage de tous les acteurs du territoire (PNE, ONF, CCO, élus...) sera la clé de la réussite pour les trois prochaines années.

Je vous souhaite une agréable lecture !

Nicole Faure

Vice-présidente en charge de l'environnement
à la Communauté de communes de l'Oisans

Sommaire

Présentation des sites Natura 2000	2
Le Sonneur à ventre jaune, un amphibien rare et protégé emblématique de la plaine du Bourg d'Oisans	4
Le secteur de Buclet, un secteur en constante évolution	6
Une invasive encore peu connue : le Bunias d'Orient	8
Les combes à neige du site « Emparis-Goléon »	10
Des sensibilisateurs nature présents durant l'été 2021 sur les sites du Taillefer et d'Emparis	12

1- Landes, tourbières et habitats rocheux du massif du Taillefer

Site riche et varié façonné par les glaciers, le massif du Taillefer abrite une multitude de tourbières, petits lacs, landes, pelouses et éboulis qui hébergent des espèces très rares.

Structure animatrice :

Communauté de communes de l'Oisans

Directive Habitats - ZSC : FR8201735

Surface : 3 697 ha ■ **Altitude moyenne :** 2 149 m

Communes : La Morte, Lavalens, Livet-et-Gavet, Ornon, Oulles

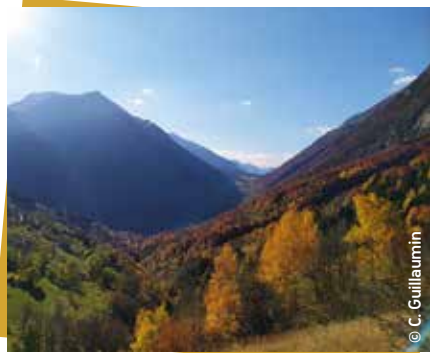
Habitats d'intérêt communautaire : 19, dont 3 prioritaires

Espèces animales d'intérêt communautaire : 5 (Petit murin, Grand murin, Barbastelle commune, Loup, Lynx)

Espèces végétales d'intérêt communautaire : 2 (Buxbaumie verte, Petit botryche)

2 -Forêts, landes et prairies de fauche des versants du col d'Ornon

Le col d'Ornon regroupe des milieux forestiers alluviaux à aulnes blancs, des massifs forestiers à hêtres, des prairies de fauche encore entretenues, des alpages d'intersaison, des landes, des habitats rocheux et l'une des rares populations de Sabot de Vénus des Alpes du Nord.



© C. Guillaumin

Structure animatrice :

Communauté de communes de l'Oisans

Directive Habitats - ZSC : FR8201753

Surface : 4 814 ha

Altitude moyenne : 1 312 m

Communes : Le Bourg d'Oisans, Chantepérier, Entraigues, Ornon, Oulles, Valbonnais, Villard-Reymond

Habitats d'intérêt communautaire : 18, dont 3 prioritaires

Espèces animales d'intérêt communautaire : 12 (Petit murin, Grand murin, Petit rhinolophe, Grand rhinolophe, Barbastelle commune, Murin à oreilles échancrées, Loup, Agrion de Mercure, Damier de la Succise, Rosalie des Alpes, Ecrevisse à pieds blancs, Chabot)

Espèces végétales d'intérêt communautaire : 2 (Sabot de Vénus, Buxbaumie verte)

3- Plaine de Bourg d'Oisans et ses versants



© C. Guillaumin

Large plaine agricole exploitée entourée de fossés et de haies, avec une forte densité forestière sur les reliefs, ce site héberge une mosaïque de milieux : milieux humides, alluvions torrentielles du Vénéon où pousse le Trèfle saxatile, coteaux steppiques, prairies de fauche fleuries, et boisements humides hébergeant le Sonneur à ventre jaune.

Structure animatrice :

Communauté de communes de l'Oisans

Directive Habitats - ZSC : FR8201738

Surface : 3 473 ha

Altitude moyenne : 900 m

Communes : Allemond, Auris, Le Bourg d'Oisans, Les Deux Alpes, Le Freney d'Oisans, La Garde-en-Oisans, Oz, Villard-Notre-Dame, Villard-Reculas

Habitats d'intérêt communautaire : 20, dont 5 prioritaires

Espèces animales d'intérêt communautaire : 8 (Petit murin, Grand murin, Vespertilion à oreilles échancrées, Isabelle de France, Ecaille chinée, Ecrevisse à pieds blancs, Chabot, Sonneur à ventre jaune)

Espèces végétales d'intérêt communautaire : 2 (Trèfle saxatile, Sabot de Vénus)

4 -Marais à Laïche bicolore, prairies de fauche et habitats rocheux du Vallon du Ferrand et du plateau d'Emparis

Ce site héberge les seules stations de Laïche bicolore et d'Avoine odorante du département de l'Isère. Les marais et pelouses calcaires du site sont entretenus et valorisés par un pâturage extensif.



© C. Guillaumin

Structure animatrice :

Communauté de communes de l'Oisans

Directive Habitats - ZSC : FR8201736

Surface : 2 412 ha

Altitude moyenne : 2 289 m

Communes : Besse, Clavans-en-Haut-Oisans, Mizoën

Habitats d'intérêt communautaire : 19, dont 4 prioritaires

Espèces animales d'intérêt communautaire : 3 (Petit murin, Leucorrhine à gros thorax, Damier de la succise)

4 sites Natura 2000 en Oisans et Matheysine et 1 site Haut-Alpin voisin

© C. Guillaumin



© M. Bernard

5- Plateau d'Emparis Goléon

Immense plateau d'alpage présentant en arrière-plan des glaciers et des arêtes prestigieuses, ce site présente des éléments paysagers caractéristiques : relief glacier, falaises, relief doux et mamelonné, plateau à haute altitude, érosion et géomorphologie glaciaire active (sols polygonaux*, thufurs**), pelouses subalpines encore fauchées aujourd'hui.

Structure animatrice :

Commune de La Grave

Directive Habitats - ZSC : FR9301497

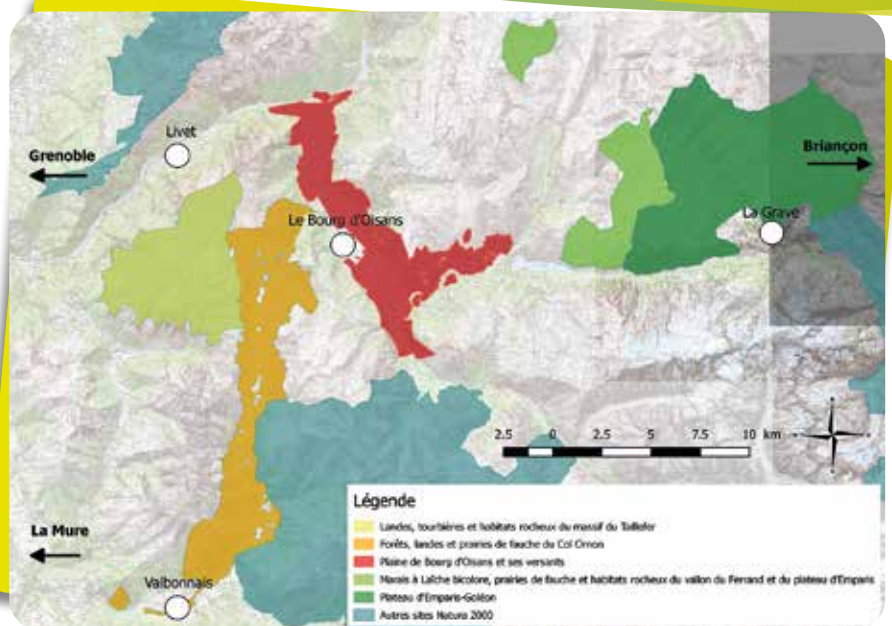
Surface : 7 439 ha

Altitude moyenne : 2 349 m

Commune : La Grave

Habitats d'intérêt communautaire : 26, dont 5 prioritaires

Espèces animales d'intérêt communautaire : 3 (Loup, Petit murin, Vespertilion à oreilles échancrées)



Le saviez-vous ?

Un **habitat communautaire** est un habitat en danger, ou ayant une aire de répartition réduite, ou constituant un exemple remarquable de caractéristiques propres à une ou plusieurs des régions biogéographiques de l'Europe, figurant à l'annexe I de la directive « Habitats, faune, flore ».

Une **espèce d'intérêt communautaire** est une espèce en danger, ou vulnérable, ou rare ou, endémique (c'est à dire propre à un territoire bien délimité), figurant à l'annexe II de la directive « Habitats, faune, flore ».



Une nouvelle chargée de mission

Afin de mettre en œuvre la démarche Natura 2000 en Oisans et Matheysine, la Communauté de communes a recruté une animatrice Natura 2000 qui a pris ses fonctions au début du mois de septembre. **Cécile Guillaumin** prend donc le relais de Fanny Giraud.

*sols polygonaux : lors des périodes de gel, l'eau contenue dans le sol, en se solidifiant, occupe un volume plus important et déplace les matériaux du sol, créant un renflement du sol.

** thufurs : buttes gazonnées d'origine périglaciaire se formant par l'action des cycles gel-dégel.

Le saviez-vous ?

L'ornementation ventrale formée par les taches noires sur fond jaune est immuable au cours de la vie du Sonneur et spécifique à chaque individu, ce qui permet de les suivre individuellement et d'estimer la taille de leur population.

Le sonneur à ventre jaune

Un amphibien rare et protégé

Le Sonneur à ventre jaune, petit crapaud discret ne mesurant pas plus de 5 cm et pesant moins de 15 g, possède une tête aplatie pourvue d'un museau arrondi et de deux yeux proéminents caractérisés par une pupille en forme de cœur. Il est surtout reconnaissable au contraste saisissant entre son dos grisâtre et son ventre jaune vif orné de taches noires. En cas de danger, le Sonneur se contorsionne et s'immobilise afin de rendre visible la couleur vive jaune-orangée de sa face ventrale, signe apparent d'une certaine toxicité. Ce batracien vit en forêt ou dans le bocage où il passe l'hiver en vie ralentie, sous des pierres, des souches ou dans des fissures du sol. En mai, il recherche des petits points d'eau peu profonds et peu encombrés de végétation pour se reproduire : ornières créées par des véhicules motorisés, mares, fossés, ruisselets. Pour plaire au Sonneur, toutes ces petites zones humides doivent être ensoleillées.

En danger d'extinction dans le département de l'Isère, le Sonneur à ventre jaune est une espèce protégée nationalement : sa capture, sa destruction, sa perturbation intentionnelle ou la destruction de ses habitats sont interdits par le code de l'Environnement. En déclin à l'échelle nationale, l'espèce reste présente en Oisans sur seulement deux sites de la plaine contre six sites historiques. Le Sonneur à ventre jaune vit aujourd'hui dans des boisements et prairies humides qui lui sont favorables sur l'Espace Naturel Sensible de Vieille Morte et sur le secteur des Albergues. Etant également une espèce d'intérêt communautaire, il est l'un des enjeux prioritaires du site Natura 2000 de la plaine de Bourg d'Oisans.

Qu'est-ce qu'un espace naturel sensible (ENS) ?

Il s'agit d'une politique départementale en faveur de la nature et des paysages. Les sites ENS sont des espaces reconnus pour leur fort intérêt biologique et paysager et leur caractère fragile et/ou menacé, nécessitant la mise en œuvre de mesures de protection et de gestion adaptées.

En Isère, 141 ENS sont labellisés, dont 17 départementaux et 124 locaux.

ENS et NATURA 2000 des outils complémentaires

Ces deux politiques, mises en place sur un territoire commun, peuvent permettre d'actionner un grand nombre de leviers pour atteindre un objectif commun : préserver l'environnement !

Zoom sur l'ENS de Vieille Morte

L'Espace Naturel Sensible (ENS) de Vieille Morte s'étend sur 36 ha et est constitué de boisements humides et de marécages où la dynamique de l'eau permet la présence de milieux naturels et d'espèces particuliers, dont le Sonneur à ventre jaune.



Le Département de l'Isère, en partenariat avec le Parc National des Écrins et le Conservatoire des Espaces Naturels, a mené depuis la labellisation du site en 2002 des mesures conservatoires de restauration et de gestion dans le but d'améliorer la qualité écologique des sites où se trouve le Sonneur.

Ainsi en 2010 des mares ont été créées en partenariat avec le Parc National des Écrins, puis des chantiers d'ouverture du milieu ont été entrepris sur deux parcelles à partir de 2012. Aujourd'hui un réseau d'une cinquantaine de petites mares existe et rend le milieu plus accueillant pour l'espèce. Grâce à l'installation de ce réseau de mares, indispensable au maintien sur place du cycle de vie des Sonneurs, le Département espère préserver et renforcer la population d'amphibiens.

Le Sonneur à ventre jaune étant une espèce pionnière qui se reproduit dans des points d'eau pauvres en végétation et bien ensoleillés, les prairies humides qui abritent leurs mares de reproduction sont fauchées chaque année à l'automne. Les végétaux sont stockés en bordure

des prairies, ce qui peut servir d'habitats au Sonneur pour son hibernation, et les berges des mares sont rafraîchies à la pelle.

Un suivi de la population des Sonneurs est réalisé chaque année par les équipes du Département de l'Isère, en les individualisant grâce aux photos de leurs ornements ventraux (propres à chaque individu). Ce suivi permet de connaître la dynamique des populations de Sonneurs dans l'espace et dans le temps et peut être mis en rapport avec les mesures de gestion conduites sur le site en leur faveur.



Les mesures de gestion menées depuis 2010 semblent porter leurs fruits car la population estimée de 15 à 20 individus entre 2013 et 2018 est passée en 2020 à plus de 35 individus !

ENS locaux, où en est-on ?

Des ENS locaux pourraient voir le jour très prochainement en Oisans : c'est le cas du plateau d'Emparis, ou encore des zones humides du Taillefer et du grand domaine d'Huez. En effet, la commune d'Huez et la Communauté de communes de l'Oisans sont en cours de démarche pour faire émerger et labelliser plusieurs sites, en lien étroit avec le Département de l'Isère.

Pour plus d'information

sur les ENS de l'Isère, leurs actualités et leurs animations, rendez-vous sur :

<https://biodiversite.isere.fr/>

Le site de Buclet, un secteur en constante évolution

Le secteur de Buclet est, depuis le XIX^{ème} siècle, géré par l'Office National des Forêts (ONF). Au fil des années, les usages de la forêt se sont transformés. Vers le milieu du XX^{ème} siècle, pour faire face au développement du secteur de la papeterie et pour alimenter la filière, des épicéas et des peupliers ont été plantés. Puis, pour permettre l'installation d'une carrière commerciale dans les années 1990, une partie des épicéas a été rasée. En 2013, à la fermeture de la carrière, l'ancienne gravière non comblée a été remise en eau, donnant naissance au Lac de Buclet actuel, lieu récréatif de plus en plus apprécié des habitants !

La forêt, très présente sur le secteur, héberge plus de 17 espèces d'arbres : Epicéas, Sapins, Pins sylvestres, Mélèzes, Saules, Aulnes blancs, Erables sycomores, Erables champêtres, Erables de Montpellier, Erables à feuilles d'obier, Chênes sessiles, Peupliers, Trembles, Bouleaux verruqueux, Frênes communs, Hêtres, Merisiers...

En constante évolution, la forêt bouge et s'adapte. De nouvelles essences, comme le hêtre, apparaissent spontanément pendant que d'autres déclinent.

Les peupliers ont été majoritairement récoltés il y a une dizaine d'années et sont en fin de vie. Quelques gros spécimens, présents sur les rives Est et Nord du lac et accueillant pour certains des champignons lignivores, ont vocation à terminer leur vie sur place.

Le frêne commun, essence pionnière ayant profité de l'environnement perturbé lié aux activités humaines, est très présent sur le secteur. Ces frênes sont malheureusement fortement atteints par la chalarose, un champignon pathogène apporté d'Asie. Cette maladie occasionne un flétrissement et un dessèchement du feuillage et des rameaux qui mènent en quelques années au dépérissement de l'arbre. Heureusement, la diversité génétique de l'essence est forte, et une fraction de la population de frênes résiste encore au champignon !

Les épicéas subissent depuis quelques années un climat de plus en plus chaud et sec en été : des dizaines d'arbres morts séchés sur pied sont visibles sur le site. Devant la dégradation de la santé des épicéas, l'ONF a décidé de procéder, durant l'hiver 2021, à la coupe de près de 500 d'entre eux restant sur la parcelle.



Le lac de Buclet dans son environnement

>> 1950-1965

>> 2006-2010

>>

2018

>>



Pas de lac



Carrière en exploitation



Lac actuel

Les bois, achetés par la scierie Eymard située près de Grenoble, serviront en grande majorité pour la charpente, l'ossature bois et l'aménagement intérieur. Seuls les épicéas situés au bord du lac seront conservés dans un but paysager, leur durée de survie étant estimée à moins de 15 ans. Une fois secs, ces arbres tomberont à terre et seront laissés sur place, servant ainsi de refuges, nichoirs ou réservoirs de nourriture à de nombreuses espèces animales (insectes, oiseaux, mammifères, batraciens, reptiles...).



© E. Salvatori

Epicéas malades

Suite à la coupe réalisée, 4000 chênes (essence plus adaptée à la sécheresse) issus d'un mélange de plusieurs espèces poussant en France, seront plantés (grâce à des financements issus du plan de relance national forestier). Pour répondre aux adaptations imposées par les évolutions climatiques, quelques essais de plantations d'espèces originaires du bassin méditerranéen seront également menés.

Les travaux de plantation répondent à plusieurs objectifs :

- La conformité des espèces sélectionnées avec les évolutions climatiques attendues selon le scénario médian du GIEC, qui estime une remontée des étages de végétation de 600 à 800 m, ce qui exclut toutes les espèces gourmandes en eau et sensibles aux fortes chaleurs estivales.



Témoignage

Erick Salvatori, Responsable ONF de l'unité territoriale Oisans/Matheysine

On parle souvent du « garde forestier ». Ce n'est en réalité qu'une facette d'un métier très diversifié : fourniture de produits bois à la filière (bois de chauffage, charpente, menuiserie...), surveillance et répression des atteintes à l'environnement, animation auprès des écoles ou du grand public, amélioration de la biodiversité courante dans les espaces gérés.

Ces dernières décennies, les connaissances scientifiques et les changements sociétaux ont fait évoluer le regard des forestiers : augmentation du volume de bois mort laissé volontairement en forêt, ou meilleure prise en compte des arbres à habitats font aujourd'hui partie intégrante de la gestion forestière. Pour les Chauves-Souris, par exemple, les habitats offerts par de vieux arbres sont de plus en plus précieux, au fur et à mesure que

Le saviez-vous ?

La forêt, en continuelle augmentation (tant en volume qu'en surface), est le premier puits de carbone terrestre en France. Elle absorbe environ 10 % des émissions de CO2 annuelles.

- L'installation d'essences à longue durée de vie, ce qui permet de diminuer la fréquence du renouvellement forestier, dans un contexte de forte fréquentation du public et de baisse des moyens financiers. Les chênes ont une durée de vie supérieure à un siècle !
- La valorisation d'essences plus favorables que les épicéas à l'accueil d'un cortège d'espèces diversifiées (insectes, microfaune, oiseaux).
- La capacité à produire du bois d'œuvre, premier maillon de la filière bois.



© S. Reynaud

Plantation de chênes

granges et greniers sont « réhabilités » dans les zones habitées. En Oisans, où la nature peut se montrer hostile, une part importante de notre travail tourne autour de la protection des biens et des personnes (suivi de plus de 150 couloirs d'avalanches, réalisation de travaux de génie végétal ou civil visant à diminuer l'exposition de la population aux risques naturels...). A ce jour, l'ONF est responsable de la gestion de plus de 14 000 ha sur le territoire.



Le Bunias d'Orient

Une invasive encore peu connue

Connaissez-vous le Bunias d'Orient, cette plante invasive originaire du Caucase et du sud de la Russie ?

Le Bunias d'Orient est une grande plante herbacée vivace (pouvant atteindre 1,2 m de haut) de la famille des Brassicacées, de couleur jaune (souvent confondue avec le Colza) et ayant une longue durée de vie (plus de 10 ans). Elle se propage actuellement rapidement en France, grâce à sa production de nombreuses graines (3000 à 4500 graines par plant) et à sa capacité à se reproduire à partir de fragments de racines (un fragment d'1 cm peut suffire). On la retrouve le plus souvent sur les bords de route, dans les terrains vagues, mais également dans les pâtures et prairies de fauche.

La colonisation des prairies par le Bunias entraîne des conséquences à la fois agronomiques et environnementales, avec une diminution de l'appétence (odeur forte et désagréable peu appréciée par le bétail) et de la valeur nutritive du fourrage, et une baisse de la diversité floristique des prairies. Sa dissémination est favorisée par les fauches intervenant après la fructification (de juin à novembre) qui dispersent les graines et par le transport du foin contaminé.

Le Bunias est actuellement très présent dans le Sud-Isère : il est connu dans tous les massifs (Chartreuse, Vercors,

Dévoluy, Belledonne) mais est particulièrement présent en Matheysine et commence à s'étendre en Oisans. La surveillance et la prévention restent les meilleures armes contre la colonisation : il faut protéger les secteurs qui n'ont pas encore été colonisés et intervenir au plus tôt sur les nouveaux foyers ! En effet, une fois une population installée, il est très difficile de l'éradiquer.

Les techniques de lutte contre cette invasive étant peu connues, la Direction Départementale des Territoires de l'Isère, en lien avec l'association Gentiana et la Chambre d'Agriculture, va lancer en 2022 des expérimentations sur les secteurs les plus touchés (Matheysine, Valbonnais, Oisans) afin d'acquérir la connaissance sur les stratégies de gestion de cette espèce.

Un suivi de terrain sera mené sur 10 sites en Matheysine et Oisans :

- 4 parcelles témoins (1 ou 2 interventions fauche/pâturage),
- 4 parcelles en gestion intensive (3 fauches/an),
- 2 parcelles avec arrachages manuels.

Un chantier pédagogique d'arrachage, conduit en partenariat avec le Département de l'Isère sur l'ENS du Marais de la Mure, sera également suivi.

Comment le reconnaître ?



1

Il s'apparente au colza.

2

Des fleurs en grappes, constituées de 4 pétales arrondis disposés en croix et de couleur jaune vif.

3

Des feuilles situées près du pied qui sont longues (jusqu'à 40 cm) profondément découpées à la base avec un grand lobe terminal triangulaire, et des feuilles supérieures quant à elles plus petites et moins divisées.

4

des tiges ramifiées, pas ou peu poilues.

Si vous voyez la plante ou avez connaissance d'un foyer, il est possible de déposer vos observations sur l'inventaire participatif de TeleBotanica :

<https://www.tela-botanica.org/mission/buniasorientalis/>

L'objectif est d'améliorer la connaissance sur sa répartition, de mesurer son expansion et de pouvoir agir dès son apparition sur un nouveau territoire.

Les combes à neige

des milieux particuliers de haute montagne

Les combes à neige sont des milieux naturels très originaux qu'on retrouve à l'étage alpin, entre 2000 et 3000 mètres d'altitude. Souvent localisées dans les dépressions du relief, elles forment des cuvettes où la neige s'accumule et fond très tardivement en été. Leur période d'enneigement est donc très longue, allant de 8 à 10 mois sur 12 !

De ce fait, elles abritent une petite poignée d'espèces très

spécifiques capables de se développer dans des conditions extrêmes. Saule nain, Saule herbacé, Saule réticulé, Véronique alpine, Sibbaldie couchée, Arabette bleue, ou encore Alchémille à cinq folioles possèdent des cycles biologiques très courts leur permettant de se développer, de fleurir et de grainer afin d'assurer la survie de l'espèce avant l'arrivée des premiers flocons à l'automne et l'installation d'un épais manteau neigeux présent la majeure partie de l'année.



Le saviez-vous ?

Les Alpes ont une forte responsabilité de conservation des combes à neige, milieux emblématiques d'altitude qui y sont très représentés.

Combe à neige

Des milieux pour le moment préservés mais menacés à plus long terme

Etant donné leurs situations géographiques peu accessibles, la plupart des combes à neige sont préservées des activités humaines, à l'exception de celles présentes dans les domaines skiables qui peuvent être comblées lors de travaux d'aménagement effectués sur les pistes de ski, ou

de celles en alpage appréciées par les troupeaux comme places de repos lors des fortes chaleurs ou comme réservoir de jeunes pousses tendres et vertes en milieu d'été, qui peuvent être dégradées par un excès de fertilisation et l'érosion créée par le piétinement.

Elles sont en revanche directement touchées par le changement climatique (modifications de la quantité et de la durée d'enneigement), ce qui pourrait les menacer à plus long terme. Il a par exemple été démontré que si les dates de déneigement et les températures du sol étaient modifiées, les espèces caractéristiques pourraient être remplacées par des plantes moins spécialisées, entraînant une perte de biodiversité végétale de l'ordre de 50 % !

Le saviez-vous ?

Le Saule herbacé, qui tapisse le fond des dépressions, ne mesure guère plus de 5 centimètres : c'est l'un des plus petits arbres du monde !



Végétation présente dans une combe à neige

Le suivi des combes à neige dans les Alpes françaises et sur le site Natura 2000 « Emparis-Goléon »

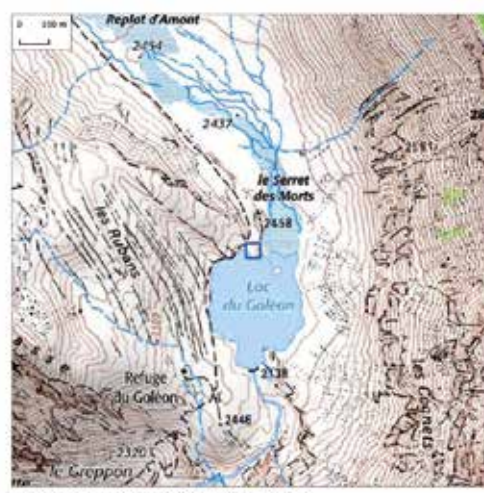
Pour évaluer l'impact du changement climatique sur les combes à neige, le Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) a lancé en 2017 le projet Flore Sentinelle, en lien avec les gestionnaires appartenant au réseau, pour suivre ces milieux protégés au niveau européen. Cette action s'inscrit dans un programme plus large, Sentinelles des Alpes, qui intègre cinq dispositifs d'observation : observatoire ORCHAMP, lacs sentinelles, alpages sentinelles, flore sentinelle et refuges sentinelles.

Les sites étudiés sont tirés au sort pour qu'un travail soit mené sur un échantillonnage le plus représentatif possible de la diversité des

combes à neige alpines : le site Natura 2000 « Emparis-Goléon » en fait partie. Deux placettes sont intégrées dans le dispositif et font l'objet d'un suivi régulier : des espèces caractéristiques des combes à neige ont été inventoriées dans des mailles de 50 m sur 50 m.



Maille de Serre Bernard



Maille de Goleon

Des sensibilisateurs nature présents durant l'été 2021 sur les espaces naturels de l'Oisans dont le Taillefer et Emparis

Ces dernières années, les activités de pleine nature ont connu un engouement grandissant auprès du public. L'Oisans, grâce à ses paysages grandioses, sa faune et sa flore de montagne, ne déroge pas à la règle.

Les sites Natura 2000 du Taillefer et du plateau d'Emparis partagent quelques points communs : remarquables par leur beauté et leur biodiversité exceptionnelle, ils se



Visite commentée

caractérisent aussi par une très forte fréquentation (randonneurs avertis ou simples promeneurs, cyclistes, manifestations sportives, bivouac...) dès la fonte des neiges au mois de mai et jusqu'à la fin de l'automne.

Une augmentation de la fréquentation de l'ordre de 50 à 75 % entre 2016 et 2020 a d'ailleurs été enregistrée. Les différentes activités qui y sont pratiquées (camping sauvage engendrant places de feu et déchets, divagation de chiens, nuisances sonores, activités nautiques...) sont susceptibles d'endommager les milieux naturels fragiles (zones humides, landes, pelouses d'altitude, forêts) et les espèces patrimoniales qu'ils hébergent.

Afin de pallier cela, une action de sensibilisation aux espaces montagnards a été expérimentée par la Communauté de communes de l'Oisans : deux agents « sensibilisateurs » ont été recrutés durant l'été 2021 pour arpenter les principaux espaces naturels de l'Oisans, dont le plateau des lacs du Taillefer et le plateau d'Emparis. Leurs rôles ? Interagir avec les visiteurs, sensibiliser le public au respect de l'environnement,



Lucie en maraude de sensibilisation

à la fragilité des milieux, à la cohabitation avec le pastoralisme et plus globalement aux bonnes pratiques en montagne. Entre le 3 juillet et le 5 septembre, 3 290 personnes ont été rencontrées et sensibilisées grâce à différentes approches de sensibilisation et d'animation (maraudes, ateliers thématiques portant sur les richesses naturelles de l'Oisans...).

Une randonnée commentée en montagne à la découverte des patrimoines naturels et culturels locaux a été proposée dans le cadre des journées du patrimoine 2021 sur le Plateau d'Emparis. Au programme : lecture de paysage, découverte de la faune et de la flore d'altitude et des zones humides, rencontre avec

les bergers... Cette journée très riche en échanges a permis d'aborder de nombreux sujets (pastoralisme, paysages, histoire de l'alpinisme, zones humides, faune et flore de montagne) en croisant de multiples regards (bergers et éleveurs, élus, accompagnateurs en moyenne montagne, sensibilisateurs nature).



Atelier nature

Contacts



Pour les sites de l'Oisans (Taillefer, Col d'Ornon, plaine de Bourg d'Oisans et Emparis côté isérois).
Cécile Guillaumin, Communauté de communes de l'Oisans
1 bis rue Humbert – BP50 – 38520 Le Bourg d'Oisans
07-86-80-69-70 ou c.guillaumin@ccoisans.fr



Pour le site Emparis-Goléon (côté Haut-Alpin).
Maryline Pomard, Mairie de La Grave
05320 La Grave
06-31-43-68-83
natura2000.lagrave@espaces-naturels.fr

